

CONCOURS PHOTO

« Histoires de vins et de raisins »

Bulletin d'inscription

Melle Mme M.

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Votre adresse e-mail :

Numéro de téléphone :

Autorisation parentale pour les mineurs

Je, soussigné(e)

Père Mère Tuteur (Tutrice)

de

Autorise celui-ci (celle-ci) à s'inscrire au concours photo organisé par l'association Rentr'dans l'Art.

Signature :

Informations sur les photos présentées

Photo n°1 : Titre (facultatif)

Lieu de la prise de vue Année

Photo n°2 : Titre (facultatif)

Lieu de la prise de vue Année

Photo n°3 : Titre (facultatif)

Lieu de la prise de vue Année

Je déclare avoir lu et me conformer au règlement du concours.

Fait à : , le :

Signature :

RÉGLEMENT CONCOURS PHOTO

« Histoires de vins et de raisins »

Concept général

Dans le cadre de « Festivini » qui se déroulera du 4 au 12 septembre 2010 à Saumur [49], l'association « Rentr'dans l'Art » ouvre, en partenariat avec les organisateurs de l'événement, un concours photographique dont le sujet est « Histoires de vins et de raisins ». Un sujet générique ou toutes les idées seront appréciées. **Date de clôture : 1^{er} Août 2010.**

Participant

Le concours est ouvert à toutes personnes, amateurs de photographie, sans restriction d'âge. Moyennant une participation de 10 euros. Seuls sont exclus du concours les photographes professionnels, les organisateurs du concours photographique et les membres du jury.

Photographie présentées

Le nombre de photographie est limité à 3 par participant avec les **contraintes techniques suivantes** :

- **Tirage des photos : 20x30 cm - Présentation sur support format : 40x30 - 2 mm d'épaisseur**
- **Photos couleur ou noir & blanc**
- **Au dos (en bas à gauche) seront anotés les informations suivantes : noms et prénom de l'auteur, le lieu de la prise de vue, l'année et le titre donnée à l'image (facultatif).**

Sur www.anjoupphoto.com les participants bénéficient d'une offre spéciale pour le tirage de leurs photos.

Chaque participant déclare être l'auteur des photographies présentées. Il doit être dépositaires des droits liés à l'image et avoir l'autorisation des personnes identifiées sur ses photos et garantit détenir les droits d'exploitation. Ni l'association, ni les organisateurs ne peuvent être tenus responsable du non respect des droits d'auteur. L'association se réserve le droit de refuser toute photo qu'elle juge dérangeante, provocatrice, injurieuse, discriminatoire.

Dossier d'inscription

Les participants devront faire parvenir leur dossier, à leurs frais et risques, avant le 1^{er} août 2010 à l'adresse suivante :

**Association Rentr'dans l'Art
BP 30135 - 49413 Saumur Cedex (France)**

Le dossier comprend : les photographies (3 maximum) / le bulletin d'inscription, joint à ce règlement, dûment rempli / un chèque de 10 euros à l'ordre de l'association.

Les participants qui souhaiteront se voir restituer leurs oeuvres devront joindre à leur dossier une enveloppe suffisamment grande et affranchie au tarif en vigueur et adressée à leur nom et adresse. L'association décline toute responsabilité en cas de dommage, vol ou perte durant l'acheminement postal.

Les photos envoyées après la date limite du concours seront classées hors concours.

Jury

Le jury sera constitué de professionnels de la photographie, de membres de l'association et de partenaires. Les décisions du jury seront sans appel, et ne pourront faire l'objet d'aucun recours. Les photographies seront évaluées selon les critères suivants : qualité de la composition, impact visuel, technique, respect du thème, originalité...

Résultat et prix

Prix 1 : Appareil photo Numérique Réflex (Boitier Nikon D3000 + Objectif 18/105)

Valeur de plus de 500€ (offert par Angibaud Photo - Saumur)

Prix 2 : Mini ordinateur portable (Netbook eCAFE Hercules)

Valeur de plus de 300€ (offert par le centre culturel E. Leclerc - Saumur)

Prix 3 : Un saut en parachute en tandem

Valeur de plus de 200€ (offert par l'Association Rentr' dans l'Art)

Prix 4 : Une nuit pour deux personnes avec petit déjeuner dans un hôtel * * * de Saumur

Valeur de plus de 100€ (offert par l'hôtel Best Western ADAGIO)

Prix spécial du jury : Lecteur DVX

Valeur de plus de 50€ (offert par Intermarché - Saumur)

Les gagnants seront informés par téléphone et les prix seront remis le mercredi 7 septembre 2010 sur le lieu d'exposition des photographies. Le prix gagné ne pourra être échangé contre de l'argent ou contre un autre prix.

Exposition

Les participants autorisent en cas de sélection de leurs photographies et en tant que lauréats, la représentation gratuite de leurs oeuvres lors de l'exposition qui aura lieu du 4 au 12 septembre 2010 à Saumur dans la Salle Joly Leterme à l'Hôtel de Ville.

Acceptation du règlement

La participation au concours vaut acceptation du présent règlement. L'Association se réserve le droit d'annuler la participation de toute personne n'ayant pas respecté ce règlement.

Renseignements et organisation du concours

Association Saumuroise «Rentr'dans l'Art»

courriel. rentrdanslart@yahoo.fr / téléphone. 06 13 58 83 03

Partenaires du concours

